

Ce document d'information vous présente un résumé des principales garanties et exclusions du produit et ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète de ce produit dans la documentation précontractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ? : Ce contrat délivre des garanties d'assistance aux personnes et d'assurance lors d'un séjour en station de ski.



Qu'est-ce qui est assuré ?

La, les personne(s) déclaré(es) au contrat.

Garanties d'assistance :

- ✓ Frais de traineau en cas d'accident dans la station
- ✓ Transport en ambulance en cas d'accident dans la station
- ✓ Transport en hélicoptère en cas d'accident dans la station
- ✓ Frais de recherche en montagne
- ✓ Rapatriement médical
- ✓ Rapatriement de corps
- ✓ Retour de la famille et du véhicule
- ✓ Prolongation de séjour
- ✓ Présence en cas d'hospitalisation
- ✓ Avance des frais médicaux prescrits à l'étranger avec un plafond de 10 000 €
- ✓ Remboursement des frais médicaux
- ✓ Aide Familiale
- ✓ Remboursement du forfait des remontées mécaniques de plus de 3 jours
- ✓ Remboursement des cours de ski de plus de 5 jours
- ✓ Remboursement des frais d'hébergement à hauteur de 30 €/jour (15 jours maximum)
- ✓ Bris de skis ou surf personnels
- ✓ Location de skis ou surf suite à bris accidentel de skis ou surf personnels

Garanties d'assurance :

- ✓ Responsabilité civile
 - Dommages corporels avec un plafond de 4 600 000 €
 - Dommages matériels avec un plafond de 305 000 €
- ✓ Défense pénale et recours avec un plafond de 8 000 €
- ✓ Décès – déficit fonctionnel
 - Capital décès avec un plafond de 15 250 €
 - Capital déficit fonctionnel permanent et total avec un plafond de 30 500 €



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les véhicules terrestres à moteur
- ✗ Les personnes non domiciliées en France métropolitaines, en principauté de Monaco et dans les DROM
- ✗ Les séjours autres qu'en station de ski



Y-a-t-il des exclusions à la couverture ?

LES PRINCIPALES EXCLUSIONS :

- ! Les dommages résultant du fait intentionnel d'un assuré, ou commis avec sa complicité
- ! Les dommages causés ou subis lors de la pratique de sports professionnels
- ! Les dommages causés ou subis lors de la pratique de certains sports non professionnels (parachutisme, delta plane....)

LES PRINCIPALES RESTRICTIONS :

- ! Une somme peut rester à la charge de l'assuré (franchise) pour le remboursement des frais médicaux et pour les garanties d'assurance
- ! Les garanties sont accordées qu'après appel préalable pour l'ouverture d'un dossier



Ou suis-je couvert (e) ?

- ✓ Les garanties s'appliquent dans les stations de ski du monde entier et uniquement lors du séjour.



Quelles sont mes obligations ?

Sous peine de nullité du contrat ou de non-garantie, vous devez :

À la souscription : Répondre avec exactitude et sincérité à toutes les questions qui sont posées et fournir les justificatifs demandés.

En cours de contrat : Nous déclarer les circonstances nouvelles qui modifient les informations fournies lors de la souscription.

A la souscription : Régler votre cotisation aux dates convenues.

En cas de sinistre : Nous le déclarer dès que vous en avez connaissance et au plus tard dans le délai fixé par le contrat.



Quand et comment effectuer les versements ?

Le paiement de la cotisation intervient à la souscription du contrat.

Le règlement de la cotisation peut se faire par chèque ou carte bancaire.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Les garanties prennent effet à compter de la date indiquée sur le bulletin de souscription.

Le contrat est conclu pour une durée déterminée et prend fin à la date indiquée au contrat.



Comment puis-je résilier le contrat ?

Vous pouvez résilier votre contrat dans les cas et délais prévus par la réglementation. Sauf pour autre disposition, la demande de résiliation doit nous être adressée recommandé.

FIDELIA ASSISTANCE

Société Anonyme au capital de 21.593.600 € entièrement libéré
Entreprise régie par le Code des assurances – R.C.S. Nanterre 377 768 601
Siège Social : 27 Quai Carnot - 92210 SAINT-CLOUD